

Le patronat dénonce un climat hostile aux riches

> **Genève** Une étude fiscale et un sondage

L'Etat doit mieux gérer ses ressources actuelles, plutôt que d'envisager des hausses d'impôt. C'est l'avis de 86% des Genevois, selon un sondage M.I.S. Trend commandé par la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et publié lundi. La moitié des sondés (50,2%) jugent que l'Etat gaspille peu ou prou les impôts.

La CCIG a effectué ce sondage en marge d'une étude sur la fiscalité genevoise qui motive sa mise en garde contre la tentation de développer un «climat d'hostilité malsain» envers les classes aisées, alors que des initiatives cantonales socialistes veulent abolir les forfaits fiscaux et le bouclier fiscal. La chambre met en avant les dangers d'une telle atmosphère au vu de la pyramide fiscale genevoise: un système plus redistributeur que tout autre en Suisse, où 4% des contribuables – les plus fortunés – alimentent à eux seuls 40% du produit de la fiscalité sur les personnes physiques, alors qu'à l'autre bout du spectre, les 30% moins aisés sont dispensés de prélèvement. Et d'exemplifier: un célibataire ne devient contribuable qu'à partir d'un revenu annuel de 28 000 francs (au lieu de 10 000 à Zurich).

«Il y a lieu de se féliciter que ces gens soient aidés», déclare Yves Cogne, auteur de l'étude. Mais la médaille a son revers puisque près de 20% des revenus de l'impôt sur les personnes physiques ne dépendent que de 1400 contribuables. «En termes d'analyse de risques, c'est dramatique, dénonce le même auteur. Imaginons qu'une moitié d'entre eux partent, notamment en cas de sup-

pression du bouclier fiscal, c'est un dixième de ces recettes qu'il faudra compenser.» Banquier de profession, le nouveau président de la CCIG, Pierre Poncet, dit savoir les possibilités d'exil de certains de ses clients: «Alors que Genève dispose des recettes les plus élevées de Suisse sur les personnes physiques, il y a un danger à vouloir trop taxer: celui de chasser les bons contribuables.»

Classe moyenne: pression

Le canton caracole en tête du classement suisse des recettes fiscales par habitant, mais aussi de celui des charges de personnel des collectivités publiques ou de la dette par habitant (35 000 francs par tête, si on cumule les ardoises du canton et des communes genevoises). Directeur de la CCIG, et par ailleurs député radical au Grand Conseil, Jacques Jeannerat demande à l'Etat «non pas de licencier, mais d'arrêter la progression des salaires et l'inflation du nombre de collaborateurs».

Pour le détail des solutions, la CCIG renvoie la balle à la classe politique. Riche en statistiques factuelles, l'étude n'est pas exempte de certains partis pris, notamment quand elle évoque la pression subie par la classe moyenne en l'attribuant à l'Etat, mais sans dire un mot du niveau des loyers. Ou quand elle choisit de mettre en avant les budgets de l'Etat (tous déficitaires entre 2005 et 2012, sauf deux), plutôt que les comptes (tous bénéficiaires, sauf deux, en 2005 et 2012). Motif: «Ce sont les budgets qui illustrent la volonté politique», réplique la chambre. **M. M.**